



# Compte-rendu - Assemblée générale annuelle

9 décembre 2021

Enregistrement vidéo de l'AGA : <https://drive.google.com/file/d/1-InJfgL3lvRKe1glefuq6bcMaMG8BvbW/view?usp=sharing>

## Présences

En raison d'un ennui technologique, les présences des membres n'ont pu être compilées durant l'AGA. Toutefois, la validité de la carte de membre de chacune des personnes connectées a été validée par M. Ronald Houde dès leur connexion

### **A - Ouverture de l'assemblée**

Proposée par Michel Poitras (538) à 19h04.  
Secondée par Serge Foster (582).

Adoptée à l'unanimité.

### **B - Acceptation de l'ordre du jour**

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Pierre Nadeau (643).  
Secondée par Alain Beaulieu (196).

Adoptée à l'unanimité.

### **C - Vérification de la régularité de l'avis de convocation et du quorum**

Audrey-Anne Déry (446) confirme la présence de 46 membres à la rencontre virtuelle, soit plus que les 15 personnes requises afin d'avoir le quorum.

Audrey-Anne Déry (446) confirme également que l'avis de convocation a été envoyé par courriels à tous les membres détenant une adresse courriel, ainsi que par la poste pour les autres membres, le 18 novembre et donc que les délais minimums ont été respectés.

Une capture d'écran du rapport d'envoi a d'ailleurs été présentée aux membres.

L'acceptation de la régularité de la convocation est proposée par Pierre Nadeau (643).  
Secondé Pierre Gilbert (982).

Adoptée à l'unanimité.

## **D - Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA 2020.**

L'approbation du procès-verbal est proposée par Marc Lafleur (1303).  
Secondée par Richard Barrette (641).

Adoptée à l'unanimité.

## **E - Rapport des administrateurs**

### **Rapport du Président**

Jean-Claude Thériault dépose son rapport. Voir document en annexe A.

### **Rapport du Vice-Président**

Mario Racine dépose son rapport. Voir document en annexe B.

### **Rapport de la représentante du comité carabine :**

Le représentant, Dominique Lainé, était absent à l'AGA.

### **Rapport du représentant du comité pistolet/révolver :**

Dominic Vachon dépose son rapport. Voir document en annexe D.

### **Rapport du représentant du comité de l'arc :**

Simon Denis dépose son rapport. Voir document en annexe E.

Il est proposé par Clément Daigle (007) d'adopter ces rapports.  
Secondé par Yves Girard (596).

Adopté à l'unanimité.

## **F - Rapport de la trésorerie et approbation du rapport financier**

- A- Gale Stewart, trésorier, présente son rapport (en annexe F).
- B- La firme comptable PCA présente son rapport (en annexe G).

Pierre Guertin (441) demande si le CA a déjà envisagé le renouvellement de la carte de membre pour 2 ans. Gale Stewart mentionne qu'il y avait eu discussion quant à un rabais l'année dernière, mais qu'en raison de l'engagement que le CA a pris afin de cumuler les sommes afin d'avoir l'argent nécessaire si le club devait déménager et devenir propriétaire, elle n'avait pas été retenue.

L'adoption du rapport est proposée par Jean-Nil Duval (1087).

Secondée par Alain Beaulieu (196).

Adoptée à l'unanimité.

## G– Ratification des modifications des règlements généraux et politiques

Les propositions suivantes de modifications aux règlements généraux, surlignées en jaunes, sont proposées.

### ARTICLE 8 : SUSPENSION ET EXPULSION

*Le C.A. peut suspendre ou expulser tout membre qui enfreint les règlements de la corporation ou dont la conduite est jugée préjudiciable à la corporation.*

*Cependant, avant de prononcer la suspension ou l'expulsion d'un membre, le C.A. doit, par lettre recommandée, aviser ce membre de la date et de l'heure de l'audition de son cas et lui donner la possibilité de se faire entendre. **Le défaut de répondre ou de se présenter rend effective la décision de suspension ou expulsion.***

*Après audition, la décision du C.A. est finale et sans appel.*

### ARTICLE 21 : QUORUM **ET DROIT DE VOTE**

*Le quorum, à toute assemblée du conseil d'administration, est de quatre (4) membres du C.A. Tous les points de décision soumis à un vote devront être acceptés par la majorité des voix. Chaque administrateur a un droit de vote égal peu importe son titre.*

### ARTICLE 32 : SIGNATURE DES CHÈQUES **ET PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES**

*Chaque chèque **ou paiement électronique** doit porter la signature du trésorier et d'une autre personne autorisée à cette fin par les membres du C.A.*

*Ajout du tableau suivant à la fin, juste avant la signature du Président :*

#### Contrôle des versions du document

Version	Date	Description des changements
2021	2021-12-09	Modifications aux Articles 8, 21 et 32

Les changements sont adoptés à l'unanimité.

## H – Rapport du comité de mise en candidature

Le rapport du responsable des mises en candidature (Ronald Houde) :

**1. Voici l'état des postes du conseil d'administration:**

- a. **Président (en élection)**  
1 seule candidature de Dominic Vachon (1277), appuyé par Alain Beaulieu (196), Luc Boisvert (297) et Richard Barrette (641).
- b. **Secrétaire (en élection)**  
1 seule candidature de Alain Beaulieu (196), appuyé par Dominic Vachon (1277) et Jean-Claude Thériault (500).
- c. **Vice-président**  
2<sup>e</sup> année du mandat de Mario Racine (1099).
- d. **Trésorier**  
2<sup>e</sup> année du mandat de Gale Stewart (600).
- e. **Comité arc**  
2<sup>e</sup> année de Charles Bergeron (703), Simon Denis (307), François St-Pierre (1118).  
Aucune nouvelle candidature.
- f. **Comité carabine**  
2<sup>e</sup> année de Michel Poitras (538).  
Nouvelles candidatures de Gale Stewart (600), Nicole Rossignol (145) et Mario Méthot (299).
- g. **Comité pistolet**  
Nouvelles candidatures de Richard Barrette (641), Michael Patrick Bernier (1183), Serge Foster (582).

Aucun vote n'est donc nécessaire, car une seule personne se présente à chacun des postes disponibles.

Proposé par Pierre Nadeau (643).

Secondée par Yanick Vézina (867).

**J – Varia**

1. Denis Faucher (808) suggère que le CA envoi un rappel aux membres 30 jours avant la date limite du 1<sup>er</sup> novembre afin de soumettre un sujet à l'AGA en vue d'un vote.
2. Tirage des prix de présence à l'AGA, soit 5 cartes cadeaux de Latulippe de 100\$.
  - a. Marie-Christine Larouche (1357).
  - b. Dominic Vachon (1277).
  - c. Claude Détré (176).
  - d. Pierre Gilbert (982).
  - e. Jean-Guy Nadeau (460).

**K – Levée de l'assemblée**

L'assemblée est fermée à 20h34 sur une proposition de Richard Barette (641), secondée par Simon Denis (307).

Adoptée à l'unanimité.